

CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCO-FINLANDAISE



AVANTAGES MEMBRE
ANNEE 2019

Chambre de Commerce
Franco-Finlandaise
Ranskalais-Suomalainen
Kauppakamari
83 avenue Charles de Gaulle
c/o Stora Enso
92200 Neuilly-sur-Seine
contact@ccff.fr
+33 (0)1 47 24 59 68

La CCFF est un réseau
privilegié entre hommes et
femmes d'affaires français
et finlandais.

AVANTAGES MEMBRE 2019

Tous les membres de la Chambre de Commerce Franco-Finlandaise ont les avantages suivants :

- ✓ Société / nom de l'interlocuteur inscrit sur une liste avec toutes les sociétés membres sur le site / réseau LinkedIn / annuaire
- ✓ Participation aux **événements de la CCFF et JCC aux tarifs préférentiels** pour améliorer votre visibilité dans le réseau Franco-Finlandais
- ✓ Accès aux événements organisés par les autres CC Nordiques à Paris
- ✓ Vous recevrez **l'E-newsletter mensuelle** de la CCFF
- ✓ Accès à un **réseau de contacts uniques et importants** dans les relations commerciales Franco-Finlandaises
- ✓ Accès aux **services de la BDC** (Comité du Business Développement de la Chambre)
- ✓ Accès à une **introduction ciblée en Finlande** au travers de la CCFF et la CCFF en Finlande
- ✓ Un exemplaire de **l'annuaire de la CCFF** (biennal)
- ✓ **« Parrainage »** : pour chaque nouveau membre société généré, une participation au déjeuner mensuel au Cercle Suédois sera offerte
- ✓ Déjeuner dans le Restaurant du Cercle Suédois au tarif membre (vos invités au tarif non-membre)

P1 MEMBRE PREMIUM (GRANDES SOCIETES)

1 750 €

- ✓ **Logo affiché** sur la première page du site de la CCFF ainsi qu'en bas de page dans tous les envois par email de la CCFF
- ✓ Possibilité de nommer **5 collaborateurs internes** qui peuvent participer au tarif membre
- ✓ Possibilité de faire paraître chaque année **un article ET une annonce gratuite** (E-newsletter / site)
- ✓ Support de la CCFF pour l'organisation d'un événement pour améliorer votre visibilité dans le réseau Franco-Finlandaise

P2 MEMBRE SOCIETE

P2.1 SOCIETES DE PLUS DE 10 SALARIES

750 €

P2.2 SOCIETES DE MOINS DE 10 SALARIES

500 €

P2.3 START-UP (UNIQUEMENT PREMIERE ANNEE)

250 €

- ✓ Possibilité de nommer **2 collaborateurs internes** qui peuvent participer au tarif membre
- ✓ Possibilité de faire paraître chaque année **un article OU une annonce gratuite** (E-newsletter / site)

P2.4 PROFESSIONS LIBERALES (SOCIETE UNIPERSONNELLE)

250 €

P3 MEMBRE PHYSIQUE

150 €

Cette catégorie correspond aux personnes physiques travaillant dans une société qui n'a pas de motivation de devenir société membre de la CCFF. En revanche, la personne physique a besoin de l'accès au réseau professionnel Franco-Finlandais.

P4 JEUNES SALARIES, RETRAITES

100 €

P5 JCC (ACCESSIBLE JUSQU'A 35 ANS)

35 €